

ABONNEMENT.

SAUMUR.
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR, 23 FÉVRIER

DISCIPLINE ET ESCLAVAGE

Encore qu'elle soit typique, nous négligerons à cette place la réponse de M. de Freycinet qui, après avoir affirmé qu'il est suffisamment armé contre des complots....

Nous la copions textuellement dans le compte rendu de la commission d'exil publié par la République française:

« Le président du conseil a déclaré incidemment que les mesures prises à l'égard du régiment de cavalerie de Tours n'avaient été nullement motivées par l'existence d'un complot. Elles ont été justifiées d'une manière exclusive par l'attitude des officiers qui affectaient de ne pas saluer le préfet, de fréquenter les familles réactionnaires. »

Ainsi donc il est établi, de par les déclarations mêmes du président du conseil, qu'aucun complot n'existait; que, comme l'ont si bien dit nos honorables amis MM. de Lamberterie, Lecoindre et Bergerot, au cours de la discussion de la commission d'exil: « si la République court des dangers, si elle perd du terrain, c'est le fait des fautes commises par elle. »

Mais alors c'est la République, la seule coupable, qu'il fallait casser ou déplacer, et non ce chef de corps d'armée, et non ces régiments qu'on a traités de suspects et frappés.

Il est vrai que les officiers de ces régiments négligeaient le préfet et fréquentaient des « familles réactionnaires ». Mais voudrait-on nous citer un article du règlement qui, en dehors des visites officielles du jour de l'an, de l'arrivée ou du départ, oblige les

officiers à entretenir des relations quelconques avec un préfet?

Voudrait-on nous citer un article qui oblige ces mêmes officiers à aller s'enquérir à la préfecture des opinions politiques de telle ou telle famille avant de s'y présenter?

Comment! il plaira à l'administration républicaine de se recruter dans les bas fonds de la société, — nous connaissons de ces fonctionnaires jadis qualifiés de faussaires en plein tribunal et condamnés à la prison — et les officiers seront tenus de fréquenter ces repris de justice et de prendre leurs ordres avant de nouer des relations dans les villes de garnison!

Mais si les Boulanger faisaient école, si cette honteuse tyrannie se prolongeait, s'il fallait casser un chef de corps ou faire voyager les régiments toutes les fois que la République fera une infamie ou simplement une bêtise, toutes les fois que l'administration républicaine sera représentée par un homme taré, il n'y aurait bientôt plus de chefs de corps, nos régiments deviendraient autant de juifs-errants qui voyageraient incessamment d'un bout à l'autre de la France, car le souci de l'honorabilité et de la dignité est le même chez les dragons, les cuirassiers, les hussards, les chasseurs, l'artillerie, le génie, l'infanterie, et ce qui a motivé le départ des uns, motiverait, à peine arrivés, le départ des autres.

Les mots discipline et esclavage, n'en déplaise à M. le ministre de la guerre, et à son chef de file, ne sont point synonymes.

L'un implique une idée d'honneur qui a fait la force de l'armée; l'autre une idée d'abaissement moral qui la tuerait.

L'armée restera disciplinée et ne sera jamais esclave. Il faut que les Boulanger en prennent leur parti. G. DE MANGAY.

LA PROPOSITION VILLENEUVE.

Nous ne sommes pas au bout des propositions de lois d'exceptions. Les lauriers de Tonnou et de Rivet empêchent nos libéraux

de dormir. Un aimable fantaisiste qui répond au nom de Villeneuve et siège bien entendu à gauche, demande maintenant la nomination d'une commission d'enquête munie de pleins pouvoirs chargée d'établir l'état en France des partis hostiles à la République. Et comme un collègue de ce fantaisiste lui faisait observer que son idée était renouvelée du comité de Salut Public: — « Mais certainement, répondit notre homme, c'est le comité de Salut Public qu'il faut rétablir si l'on veut que la République vive! »

Et M. de Freycinet qui nous disait vendredi que la République à laquelle les élections du 14 février donnaient une nouvelle consécration — singulière consécration — défilait toute attaque! M. de Freycinet devrait bien s'entendre avec M. Villeneuve. Il est vrai qu'auparavant M. de Freycinet devrait bien s'entendre avec M. de Freycinet.

Si, en effet, comme il le dit, il n'y a pas trace de complots, si la République ne court aucun danger, pourquoi accepte-t-il la proposition d'exception Rivet qui en somme est cousine — germaine des propositions Tonnou et Villeneuve, toutes filles de la loi des suspects, d'immonde mémoire?

Pourquoi accepte-t-il une proposition qui, comme le disent les Débats, « investissant le gouvernement, en vertu d'une délégation du Parlement, du droit de condamner des citoyens au bannissement pour des causes indéterminées et sans autre raison que la raison d'Etat, est le renversement des principes mêmes du droit et des garanties protectrices de nos libertés. »

Ce que l'on veut faire contre les princes peut, la proposition Villeneuve le prouve, s'appliquer à tous ceux qui seraient soupçonnés de préparer ou seulement de désirer un changement de gouvernement.

Ce qu'accepte M. de Freycinet, pour faire quelque chose, comme il le dit naïvement, est-ce autre chose que la loi des suspects, et M. de Freycinet croit-il que cette honteuse loi relèvera notre commerce et notre industrie? Complètera-t-elle notre déficit et relèvera-t-elle la République aux yeux de l'étranger? Non, assurément.

Eh bien alors, pourquoi? Les républicains dits modérés se moquent de M. Villeneuve. Ils ont tort. Villeneuve, Tonnou et Freycinet, tout cela se tient et s'enchaîne. EDOUARD GRIMBLOT.

Chronique générale.

Le déficit n'a pu être longtemps nié. MM. Brisson et de Freycinet ont été obligés de l'avouer dans leurs déclarations. C'est un fait acquit, officiel, qui rejette à la face des républicains les accusations de calomnieux par lesquelles ils avaient essayé d'imposer silence aux conservateurs.

Mais quel est ce déficit? Ceux qui devront se saigner aux quatre veines pour le combler auraient le droit de le savoir. La Chambre, sur l'ordre du gouvernement, leur refuse ce droit en repoussant l'enquête si urgente de M. Daillères.

Les républicains veulent que l'eau reste trouble pour continuer à y pêcher. Ils semblent ne pas se douter que la patience des volés a des bornes.

L'EXPOSITION DE 1889

Le gouvernement ne se laisse pas déconcerter par le camouflet qu'il a reçu de la part des puissances au sujet de l'Exposition internationale. Qu'il tienne à fêter le centenaire de 1789, nous le concevons aisément, mais qu'il veuille, bon gré mal gré, associer les nations étrangères à cette « fête révolutionnaire », c'est une prétention qui dépasse les bornes des convenances et du tact. Donc, sans tenir compte des fins de non-recevoir des puissances dont il a sollicité le concours, le gouvernement a décidé, en conseil des ministres, qu'une Exposition « à laquelle seraient conviés les industriels et agriculteurs étrangers » sera organisée pour fêter l'anniversaire de la Révolution. Le gouvernement républicain recevra un camouflet plus retentissant; cela ne fait pas de doute; le malheur, c'est que l'humiliation rejaillit sur notre pays.

44 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Le traîneau vole. Tout est blanc. Tout est uni. Tout est glacé. Plus de rivières. Plus de fossés. Plus de fondrières. D'Irkoutsk à Saint-Petersbourg, la campagne forme une plaine immense, où se dressent, çà et là, les silhouettes blanches des sapins et des bouleaux. Partout, c'est l'immobilité. La neige a tout recouvert de ses vagues, et notre traîneau semble perdu dans le steppe comme la barque fragile dans l'immensité des mers.

Il vole, il vole toujours, le rapide traîneau avec son avant en forme de cygne. Les chevaux bondissent sur le sel durci; les verstes disparaissent après les verstes. Dans quinze jours nous serons à Saint-Petersbourg.

Mais que de souffrances! Quel horrible froid! Et, pourtant, puis-je me plaindre? Le traîneau, dans lequel je voyage près de mes puissants protecteurs, est fermé. Seulement, à travers les glaces abaissées, je vois l'horizon blanc, toujours blanc; des boules d'eau bouillante réchauffent nos pieds; des pelisses de renard bleu nous enveloppent; un voile recouvre notre visage. Mais, notre escorte! Les pauvres gens!

Mon cœur se gonfle en les voyant ainsi, dans les traîneaux à demi découverts, les épaules chargées d'une lourde fourrure d'ours, dont chaque poil est perlé de givre. Un bonnet fourré, de grande dimension recouvre le front dans son entier, ne laissant entrevoir que les yeux; un épais cache-nez protège leurs lèvres bleues, qu'ils tiennent fermées. Respirer est une telle souffrance! Cette bise âpre et glaciale cause, dans la poitrine, comme une déchirure. Et leurs mains! Elles se gèlent malgré l'abri des gants fourrés. De temps à autre, ils se les frottent avec de la neige afin de rétablir la circulation du sang, car il se fige dans les veines. Sans de grandes précautions, on verrait bientôt apparaître la gangrène.

Les chevaux m'inspirent aussi une pitié infinie. Tout ce qui souffre me fait mal. La vapeur de leur haleine se congèle à l'air et garnit leurs naseaux de glaçons qui vont en grossissant toujours, paralysant ainsi la respiration. Alors, ils font entendre une sorte de hennissement douloureux, leur tête s'agit convulsivement; et ils ne tarderaient pas à tomber morts sur le sol, si on ne se hâtait de leur porter secours.

Tout est immobilité, tout est silence. Pas un bruit dans la campagne, si ce n'est, de temps à autre, un hurlement sinistre, ou bien une sorte de détonation sourde comme un éclat de mine.

C'est un arbre qui se fend sous l'étreinte formidable du froid. Sur la neige, les élans et les rennes ont laissé leurs empreintes. Ils errent dans ces solitudes, tremblants, affamés, fouillant le sol, en quête de nourriture. Et, là-bas, tout au loin sur la plaine, les hurlements des loups nous disent que les fauves sont en chasse. Ces hurlements font frémir, et les chevaux dressent l'oreille, galopent affolés, tandis que les Cosaques de notre escorte se tiennent sur la défensive tout prêts à soutenir l'attaque.

O doux soleil de France, que ne viens-tu mettre un peu de ta chaleur dans nos veines. Comme nous te bénirions! Tu brilles là-bas, tu fais, dans la tiède Provence, fleurir les violettes et les roses, mais, jusqu'à nous, pas un rayon de ta chaude lumière n'arrive. Nous n'avons, dans notre longue nuit, que des reflets blancs et froids. Sans cesse les étoiles sont allumées dans le ciel. Elles brillent comme des milliers de diamants, tandis que les nébuleuses, semblables à des taches de phosphore, produisent une lumière plus douce et plus diaphane.

Quels sont donc tous ces mondes qui s'appellent, qui s'attirent, qui se repoussent, maintenus dans l'espace par une main puissante et divine? Que de mystères!

Tout l'univers est comme un accord infini,

comme une chaîne immense, dont le premier anneau est l'atome invisible et le dernier ces globes de lumière, si magnifiques, si mystérieux, qu'en y songeant, l'homme baisse la tête, joint les mains et demeure confondu.

Hier, la main dans celle de Mademoiselle, je restai longtemps en contemplation devant ce beau ciel, où des myriades de points diamantés scintillaient dans l'étonnante profondeur bleue. Et, soudain, je jetai un cri d'admiration, car jamais je ne me lassais de ce spectacle. L'horizon venait de s'enflammer. Partout, au couchant et à l'orient, au sud et au nord, apparaissaient des flots d'or en fusion. Toutes ces gerbes de lumière, aux feux ardents, s'échappaient d'un point central, d'une sorte de globe couleur de pourpre, d'où elles divergeaient. Alors sur la voûte du ciel se dessina un colossal arc-de-triomphe, un portique de flammes, duquel se détachaient des traînées d'étincelles. Le ciel était inondé de clartés, et la neige se couvrait d'une pluie de rubis sous les reflets de cette aurore, de cette merveille qui, parfois, rend les nuits polaires mille fois plus belles que les jours. J'étais ébloui, transporté. Puis, lorsque l'aurore boréale eut brillé deux trop courtes heures, les feux rouges s'éteignirent; l'horizon devint rose, puis violet, puis grisâtre. Plus une étincelle de ce beau feu d'artifice, donné par le Créateur. Lentement la nuit se refaisait, et





L'AUTORITÉ

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur Politique, Rédacteur en Chef: PAUL DE CASSAGNAC

AVEC LA COLLABORATION D'UN GRAND NOMBRE DE DÉPUTÉS ET DE NOTORIÉTÉS LITTÉRAIRES

Table of subscription rates for Paris, Foreign, and Departments.

Administration et Rédaction à Paris, 10, rue du Faubourg-Montmartre.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur. A LOUER Pour le 24 Juin 1886. UNE MAISON

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur. A VENDRE A L'AMIABLE, L'ÉTABLISSEMENT DES FOURS A CHAUX DE DAMPIERRE

ADJUDICATION AMIABLE Le vendredi 26 courant, à 2 heures de l'après-midi, à Saumur, en l'étude de M. PINAULT, notaire. D'un Fonds de Commerce DE TAILLEUR D'HABITS

A VENDRE PLUSIEURS Maisons bourgeoises AVEC JARDIN Rue d'Alsace, Saumur.

A LOUER Présentement ou pour la St-Jean, Maison avec Jardin Rue de Bordeaux, 45.

Établissement d'Horticulture JOUY DIT LAROSE B. Baudrier Fils Successeur Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

ROBES & MANTEAUX Coupe et Éléance. Mme J. BOLOGNESI a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son atelier de couture rue Dacier, n° 21, et que l'on trouvera chez elle le choix le plus varié des Nouveautés de la saison.

UNE MAISON de Nouveautés demande un HOMME SÉRIeux, muni de très-bonnes références, comme garçon de magasin. S'adresser à MM. MEXNE frères, rue d'Orléans. (114)

INJECTION PEYRARD Ex-Pharmacien à Alger Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubebe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

GUÉRISON CERTAINE DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX

91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS Produit de 1re Qualité CHOCOLAT MASSON Avis Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes

VOUS QUI TOUSSEZ! Rappelez-vous que les BOUillons GRAMONT au goudron sont le seul remède radical de la Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Enrouements.

SANS PALAIS NI CROCHETS DENTS Léon A. Fresco Chirurgien-Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR Extraction, Aurification - Prix modéré.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875. LA VELOUTINE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 FÉVRIER 1886.

Table of stock market prices for Paris on February 22, 1886, including various bonds and commodities.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table of train schedules for Saumur, including routes to Orléans, L'état, Bourgueil, Thouars, and Poitiers.